

Manifs, grèves, blocages... Plus que jamais, nous mobiliser !

■ La rue contredit Valls qui parle d'essoufflement ■ La mobilisation contre la loi travail entre dans une nouvelle phase ■ Des secteurs sont en grève reconductible, des blocages sont organisés ■ Le 26 mai est la prochaine échéance de grève et de manifestations, le 14 juin celle d'une manifestation nationale à Paris ■ Il est temps de mettre tout notre poids dans la balance



Décidément, la méthode Coué ne fonctionne pas. Valls a beau claironner que la mobilisation s'essouffle, les manifestant-es du 19 mai lui ont opposé un démenti cinglant. Pourtant, le pouvoir fait tout, et même plus, pour décourager celles et ceux qui se battent contre son projet de loi. Violences policières dans les manifs, violence institutionnelle avec l'utilisation du 49.3, répression contre le mouvement social (après la CNT, c'est Solidaires, à Rennes, qui voit ses locaux perquisitionnés). Des assignations à

résidence "préventives" ont même touché, sous prétexte d'état d'urgence, des militant-es anti-loi Travail.

Mais même les méthodes les plus dégueulasses ne peuvent rien contre le fait que 71 % de la population est opposée au projet de loi. Valls peut bien faire semblant de s'interroger sur la "pertinence" des manifestations et mettre la pression sur les syndicats, nous continuerons jusqu'au retrait !

MANIFESTATION



Une nouvelle phase de la mobilisation

Loin de s'essouffler, la mobilisation est entrée dans une nouvelle phase. Des secteurs sont partis en grève reconductible, comme les cheminot-es, les routiers ou les salarié-es des Aéroports de Paris. Des ports et des raffineries sont bloqués, en lien avec les salari-és de ces sites stratégiques. La réponse de Valls (toujours lui !) ne s'est pas faite attendre. Il a envoyé l'artillerie lourde.

La réponse du monde du travail doit être celle de l'unité et de la détermination. Les salarié-es en lutte doivent pouvoir converger, se prêter main forte, comme à Rouen où des militant-es de différents secteurs professionnels, avec des étudiant-es et des militant-es de Nuit debout, aident les salarié-es des raffineries et des ports et docks.

Mais il faut faire plus. Dans le bras de fer qui nous oppose au gouvernement et au patronat, les semaines qui viennent sont décisives. Le secteur postal, qu'il s'agisse de La Poste en tant que telle, de ses filiales ou des autres boîtes, doit peser de tout son poids. Ce que redoute notamment le gouvernement, c'est le blocage des flux. C'est précisément le cœur de notre activité !

Profiter de la situation pour nous faire entendre

Le moment est d'autant plus favorable que la situation peut nous aider sur nos revendications propres. Le gouvernement peut la jouer droit dans ses bottes, les patrons craignent un embrasement généralisé. Après seulement 2 jours de grève, les salarié-es de la clinique Mathilde, à Rouen encore, ont obtenu satisfaction sur leurs revendications (augmentation de salaires et embauches). Le climat social n'y est pas pour rien !

Et en ce qui nous concerne, les raisons de la colère ne manquent pas. Emploi, salaires, conditions de travail, tous les clignotants sont au rouge. En mars, la Cour des Comptes avait balancé un rapport entièrement à charge et allant totalement dans le sens de la politique de La Poste (trop de factrices et de facteurs, qui plus est en sous-activité). Elle nous refait le même sale coup en ce qui concerne le Réseau (trop de bureaux et des guichetier-es sous-occupé-es). Trop c'est trop ! Marre de ces rapports télé-guidés par nos patrons ! Marre des heures supplémentaires non prises en compte, des suppressions de postes, des fermetures de centres ou de bureaux, des salaires de misère et des pressions managériales en tout genre !

Tout bloquer pour que tout se débloque

Des blocages ont déjà eu lieu, à la PIC de Caen et à celle de Bordeaux-Cestas. Des collègues de plusieurs bureaux, dans les Hauts-de-Seine, sont partis en grève reconductible, rejoignant des agents qui étaient déjà en grève depuis longtemps comme celles et ceux de Rivesaltes. Il est plus que temps de construire la grève dans les services, de la reconduire dès que le rapport de force le permet. Pour cela, il faut s'en donner les moyens. SUD PTT s'adresse à toutes les équipes syndicales, quelle que soit leur étiquette. Ensemble, militons pour gagner le retrait de la loi Travail comme sur nos revendications.

Les postier-es doivent être présent-es en masse dans la grève et les manifestations du 26 mai, et aussi dans la manif nationale à Paris le 14 juin !

La loi Travail, nos dirigeant-es en salivent d'avance !

Si, par hasard, on avait des doutes sur les conséquences néfastes de la loi Travail à La Poste, les directeurs/trices des centres financiers se sont chargé-es de les dissiper. Conscients qu'ils seront confronté-es au droit d'opposition sur des accords dans leur centre, plusieurs d'entre eux/elles se vantent déjà du fait qu'ils contourneront la difficulté en utilisant l'arme du référendum prévu dans la loi Travail. Cette dernière est donc un véritable encouragement pour La Poste à proposer des accords encore plus pourris que ceux qui sont mis actuellement sur la table. C'est une attaque en règle non seulement contre les syndicats combattifs, mais aussi contre les agents, puisque nous n'avons pas le choix de la question posée dans le cadre de ces référendums et qu'il nous faudra trancher entre la peste et le choléra. Ne nous berçons pas d'illusion : la manœuvre sera exactement la même quel que soit l'endroit où l'on bosse. Faisons ravalier non seulement leur suffisance, mais aussi leur salive à nos patrons. Retrait de la loi Travail !

CFDT : Confédération Française et Démocratique pour la loi Travail

Décidément tout est bon pour la CFDT quand il s'agit de défendre le gouvernement et sa loi Travail. Déjà, l'abandon de la surtaxation des CDD, pourtant un de ses chevaux de bataille, ne lui a pas fait lever un sourcil. Mais non content d'être un paillason, Berger endosse sans problème l'uniforme d'auxiliaire d'Hollande et Valls. L'utilisation du 49.3 pour passer en force "n'est pas son problème". Peu importe le déni de démocratie et l'opposition massive des salarié-es à cette loi, il faut qu'elle passe ! En fait la CFDT est, avec le gouvernement, l'architecte de ce projet de régression sociale. Ce dernier est taillé sur mesure pour le syndicalisme prôné par cette organisation. Sous prétexte de syndicalisme de proximité, Berger et consorts défendent un modèle social où les droits des salarié-es ne seraient pas au même niveau, y compris au sein d'une même branche ou d'une même entreprise. S'il y a des équipes CFDT qui participent à la mobilisation, fondamentalement leur direction défend, tout autant que le PS, les intérêts du patronat.

Hollande, Valls, Macron, Berger : et hop tout ça, à la poubelle !